



# PROGRAMME D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DES PAYSANS UNIS EN AFRIQUE **PADEPU-A**

**BUREAU DE COORDINATION DE LA RD CONGO**

Tél : +243 975070271, +243 992 977 227

[infopadepua1@gmail.com](mailto:infopadepua1@gmail.com)



## MISE A JOUR DES INFORMATION PAR RAPPORT A LA SITUATION HUMANITAIRE DES DEPLACES VIVANT DANS LES SITES DE NZULO ET ZAINA/VIRUNGA, MAYUTSA ET KIZIMBA A SAKE DANS LE GROUPEMENT KAMURONZA, EN TERRITOIRE DE MASISI

### CONTEXTE GENERAL

Depuis le mois de décembre 2022, L'ONG PADEPU-A suit de près et partage avec la communauté humanitaire sur la situation humanitaire des déplacés ayant fui les affrontements entre les forces loyalistes et le M23 et qui ont trouvé refuge dans le groupement Kamuronza notamment à Sake.

Avec les attaques qui ont vu le M23 s'emparer de localités environnantes la cité de Sake comme Malehe, Murambi, Kingi, Kabati, Mushaki, ... et les tentatives de couper la route Minova-Goma avec les attaques dans le groupement Karuba et les villages surplombant le village de Shasha dans la localité Kituva dans le groupement Mupfunyi Shanga, la cité de sake s'est vidée de ses habitants y compris les déplacés qui vivaient déjà dans les sites de Mayutsa, Zaina/Virunga et dans les familles d'accueil. Aujourd'hui, il s'observe une accalmie et les menaces qui planaient sur la cité de sake semblent s'éloigner le retour des habitants dans la cité de Sake et la réoccupation des sites des déplacements par les déplacé.

Afin de s'enquérir de la situation des déplacés depuis leur nouvelle réinstallation dans les sites de Mayutsa, Zaina/Virunga et Kizimba à Sake mais aussi dans le site de déplacés de Nzulo dans le Groupement Kamuronza, PADEPU-A a mené une descente sur terrain dans ces sites précités en date du 31 mars et 01 Avril 2023.

### OBJECTIF DE LA MISSION

Cette mission avait pour objectif principal de mettre à jour les informations sur la situation humanitaire des déplacés vivant dans les sites de de Mayutsa, Zaina/Virunga et Kizimba à Sake mais aussi dans le site de déplacés de Nzulo dans le groupement Kamuronza généralement et, spécifiquement :

- Avoir une idée sur le nombre exact des déplacés vivant dans chaque site de déplacement ;
- Recueillir les informations par rapport aux besoins des déplacés ; et
- Faire un état des lieux des écoles ayant été occupées par les élèves et/ou les militaires et en évaluer les dégâts.

### STATISTIQUE DES DEPLACES DANS LES SITES DE MAYUTSA, ZAINA/VIRUNGA, KIZIMBA ET NZULO

Au cours de cette descente sur terrain réalisée en date en date du 31 mars et 01 Avril 2023 par l'équipe de PADEPU-A dans ces sites, la situation des IDPs se présente comme suit, selon les informations recueillies auprès des comités des déplacés de ces sites et des autorités locales

Nombre de bloc	Nombre de ménages/bloc	Nombre total de Ménages	Nombre total de personnes	Observations
<b>1) SITE DE MAYUTSA</b>				Avec une moyenne de 6 personnes par ménages
29 blocs	50 ménages	1450 ménages	7250 personnes	
<b>2) SITE ZAINA/VIRUNGA</b>				
32 blocs de 60 ménages	60 ménages	1920 ménages	11 520 personnes	
<b>3. SITE DE KIZIMBA</b>				
9 blocs de 50 ménages	50 ménages	450 ménages	2250 personnes	
<b>4. SITE DE NZULO</b>				
75 blocs de 40 ménages	40 ménages	3000 ménages	18 000 personnes	

Source : Comités des IDPS et les autorités locales

### PRINCIPAUX BESOINS

Au cours de notre descente dans nous avons eu à nous entretenir avec les comités de ces sites avec les chefs de blocs Que ce soit pour les IDPs dans le site de Nzulo, Mayutsa, Kizimba et Zaina/Virunga les besoins restent les mêmes et sont par ordre de priorité :

- Latrines et douches
- Accès à l'eau potable (Nzulo, Kizimba et Zaina/Virunga) ;
- Vivres
- Bâches
- AME

- Accès aux Soins de santé
- Protection
- Etc

N.B. Il faut noter que l'accès à la nourriture reste un problème majeur d'autant plus que pour se nourrir, les déplacés sont obligés de mendier avec la possibilité d'exposition aux incidents de protection comme le viol et les différentes tracasseries et suite à cela, les adultes préfèrent alors envoyer leurs enfants mendier à leur place, avec toutes les conséquences qui en découlent. L'accès aux latrines et à l'eau potables pose un grand problème pour ces IDPs mais aussi il se pose le problème des outils de stockage de l'eau.

## **DEFIS DE PROTECTION**

Dans ce registre on signale la circulation des armes dans tous les sites par mes hommes en uniformes (FARDC et PNC) la nuit comme le jour. Cette situation inquiète beaucoup les déplacés qui ont émis le vœu de voir OCHA et la communauté humanitaire entière mener les actions de plaidoyer auprès des autorités politico-administratives pour que cette situation cesse et pour qu'ils soient sécurisés.

Les enfants du site de Kizimba restent exposés au risque de tamponnement par les véhicules d'autant plus que pour puiser ils doivent traverser la route.

Plusieurs cas de tracasseries sont signalés par les déplacés dans les différents sites mais aussi il y a une présence de barrières illégales érigées par les FARDC, les M23 et autres groupes armés pour ceux-là qui tentent d'aller chercher de la nourriture dans leurs villages (Luhonga, Kingi, Kabati, Malehe, Mushaki, ...) où ils doivent payer 5000 FC par barrière voire même 20000 FC pour les barrières gérées par le M23.

Un motard a été tué à Karenga en date du 26/03/2023 pendant qu'il partait se ravitailler dans son champ et sa moto a été confisquée et serait actuellement utilisée par les éléments du M23 et un autre homme âgé d'une quarantaine d'année, pasteur de son état a aussi été tué à Kingi par les mêmes hommes (M23).

En date du 01/04/2023, 17 personnes seraient tuées brûlées dans leurs maisons et plusieurs maisons seraient incendiées dans le village de Karenga à la même date par le même groupe armé.

## **DEFIS LIES A LA SANTE**

L'accès aux soins de santé reste un problème et un casse-tête pour les déplacés vivant dans tous ces sites des déplacés. Partout dans ces sites l'on signale la notification des cas de choléra et de la diarrhée due en grande partie par la consommation de l'eau brute de lac ou de rivière comme c'est le cas dans les sites de Nzulo et Zaina/Virunga. Selon les informations reçues sur place, seuls les déplacés malades du choléra sont pris en charge

gratuitement et pour les autres cas de maladies les structures sanitaires exigent de l'argent.

Plusieurs cas de choléra et même les cas de décès sont signalés dans tous les sites des déplacés notamment Sake (Mayutsa, Kizimba, Zaina/Virunga) et à Nzulo ou plusieurs cas sont signalés et confirmés par les autorités sanitaires dont :

- 16 cas au cours de la semaine 10
- 59 cas au cours de la semaine 11
- 52 cas au cours de la semaine 12
- 35 cas au cours de la semaine 13

Signalons que les mêmes données ont été confirmées par le superviseur de la zone de santé de Kirotshé.

### **ASSISTANCE HUMANITAIRE BENEFICIEE PAR CES DEPLACES**

L'aide humanitaire n'est pas assurée aux déplacés de ces sites comme c'est le cas pour les déplacés des sites de Nyiragongo et de Goma. Seul le gouvernement aurait assisté les déplacés de Nzulo en vivre et une autre organisation aurait distribué des bidons vides et 1 barre de savon aux femmes enceintes et les personnes handicapées seulement.

A Sake CICR a assisté les déplacés ainsi que les familles d'accueil mais tous les déplacés n'ont pas bénéficiés de cette assistance et continuent à vivre sans assistance humanitaire. Selon les informations recueillies sur place, seul 5% des déplacés du site de Mayutsa et 40 ménages du site de Kizimba aurait bénéficié de l'assistance. Il faut aussi signaler, comme nous l'avons dit précédemment que la Croix Rouge Nord-Kivu accompagnée par ses partenaires a pu assister certains ménages en AME bien que tous les déplacés n'en n'ont pas bénéficié.

### **RECOMMANDATION**

- Que l'OCHA mobilise les acteurs humanitaires pour une assistance humanitaire d'urgence globale en faveur de ces déplacés à l'instar des déplacés qui sont dans le site du territoire de Nyiragongo et Goma ;
- Que l'OCHA puisse mener, en concert avec le cluster protection, un plaidoyer visant l'obtention de l'arrêt de la circulation des armes dans les sites des déplacés ;
- Que l'OCHA puisse mener, en concert avec le cluster Sécurité alimentaire, un plaidoyer pour l'assistance humanitaires aux déplacés de ces sites ;
- Que le PAM et les autres acteurs humanitaires puissent venir en aide à cette population abandonné à leur triste sort comme c'est fait pour les autres déplacés dans les autres sites ;
-

## **PERSONNES CONTACTEES**

Secrétaire du village Nzulo : Tél. 0977495513

IT Centre de santé Nzulo : Tél. 0893992939

V/Président déplacés site de Kizimba : Tél. 0892091312

Président déplacés site Zaina/Virunga : Tél. 0843810713

Président déplacés site Mayutsa : Tél. 0994246887, 0853285788

**Fait à Goma, le 03 Avril 2023**

**Pour PADEPU-A RDC**

**MULIMAJO BIKALI Josué**

**Coordonnateur**